



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL

Conseil du **4 novembre 2019**

Délibération n° 2019-3834

commission principale : déplacements et voirie

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) : Vénissieux

objet : Dévoisement de la rue Beethoven à Vénissieux - Individualisation complémentaire d'autorisation de programme

service : Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction de la maîtrise d'ouvrage urbaine - aménagement urbain

Rapporteur : Monsieur le Vice-Président Abadie

Président : Monsieur David Kimelfeld

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 165

Date de convocation du Conseil : mardi 15 octobre 2019

Secrétaire élu : Madame Sarah Peillon

Affiché le : mercredi 6 novembre 2019

Présents : MM. Kimelfeld, Grivel, Mme Bouzerda, MM. Bret, Brumm, Da Passano, Mme Picot, MM. Le Faou, Abadie, Crimier, Colin, Charles, Mmes Geoffroy, Laurent, Gandolfi, MM. Barral, Claisse, Mme Vessiller, MM. George, Kabalo, Képénékian, Mmes Frier, Cardona, MM. Vincent, Rousseau, Desbos, Mme Glatard, MM. Longueval, Pouzol, Barge, Eymard, Mme Rabatel, MM. Bernard, Pillon, Mmes Panassier, Baume, MM. Calvel, Sellès, Suchet, Veron, Mme Belaziz, MM. Jacquet, Chabrier, Mmes Peillon, Jannot, M. Vesco, Mme Ait-Maten, MM. Artigny, Augoyard, Barret, Mmes Beauteemps, Berra, MM. Berthilier, Blache, Blachier, Boudot, Boumertit, Bousson, Bravo, Broliquier, Mme Brugnera, M. Buffet, Mmes Burillon, Burrucand, MM. Butin, Cachard, Charmot, Mme Cochet, MM. Cochet, Cohen, Compan, Mme Corsale, M. Coulon, Mmes Crespy, Croizier, M. Curtelin, Mme David, M. David, Mmes de Lavernée, de Malliard, MM. Denis, Dercamp, Devinaz, Diamantidis, Mmes El Faloussi, Fautra, MM. Findrik, Forissier, Fromain, Mmes Gailliout, Gardon-Chemain, MM. Gascon, Geourjon, Germain, Mme Ghemri, MM. Gillet, Girard, Mme Giraud, MM. Gomez, Gouverneyre, Guillard, Mme Guillemot, MM. Guimet, Hamelin, Havard, Mme Hobert, MM. Huguet, Jeandin, Lavache, Mme Le Franc, M. Lebuhotel, Mmes Lecerf, Leclerc, M. Llung, Mmes Maurice, Millet, MM. Millet, Moretton, Moroge, Mme Nachury, M. Odo, Mme Perrin-Gilbert, M. Petit, Mmes Peytavin, Piantoni, Picard, M. Piegay, Mmes Pietka, Pouzergue, MM. Quiniou, Rabehi, Rantonnet, Mme Reveyrand, MM. Roustan, Rudigoz, Mme Runel, M. Sannino, Mme Sarselli, M. Sécheresse, Mmes Servien, Tifra, MM. Uhlich, Vaganay, Mme Varenne, MM. Vergiat, Vincendet, Mme Vullien.

Absents excusés : MM. Philip (pouvoir à Mme Runel), Galliano (pouvoir à M. Grivel), Mmes Dognin-Sauze (pouvoir à Mme Laurent), Poulain (pouvoir à Mme Frier), M. Hémon (pouvoir à M. Artigny), Mmes Balas (pouvoir à Mme de Lavernée), Basdereff (pouvoir à Mme Crespy), MM. Collomb, Gachet, Mme Iehl (pouvoir à Mme Perrin-Gilbert), M. Martin (pouvoir à Mme Gardon-Chemain), Mme Michonneau (pouvoir à Mme Piantoni), MM. Sturla (pouvoir à M. Lebuhotel), Vial (pouvoir à M. Vaganay).

Absents non excusés : Mme Farih, MM. Aggoun, Genin, Passi.

Conseil du 4 novembre 2019**Délibération n° 2019-3834**

commission principale : déplacements et voirie

commune (s) : Vénissieux

objet : **Dévoisement de la rue Beethoven à Vénissieux - Individualisation complémentaire d'autorisation de programme**

service : Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction de la maîtrise d'ouvrage urbaine - aménagement urbain

Le Conseil,

Vu le rapport du 10 octobre 2019, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

I - Contexte du projet

L'opération Vénissieux - Dévoisement de la rue Beethoven fait partie de la programmation pluriannuelle des investissements (PPI) 2015-2020 votée par le Conseil de la Métropole de Lyon le 6 juillet 2015.

Le projet consiste à dévier la rue Beethoven entre la rue Bela Bartok et le boulevard Novy Jicin. Cette opération se situe dans le quartier du Monery qui prévoit la construction de 260 logements répartis en habitations individuelles et collectives.

II - Description et enjeux du projet

Il s'agit de redresser la rue Beethoven sur 170 m dans sa portion entre la rue Bela Bartok et le boulevard Novy Jicin afin de permettre le réaménagement et le développement du quartier. Ce projet impacte la Société anonyme de construction de la Ville de Vénissieux (SACOVIV) dans le cadre de sa réhabilitation complète de la résidence du Monery y compris le réaménagement des espaces extérieurs. Il permettra également la commercialisation de 2 parcelles du lotissement du Monery.

La SACOVIV prévoit l'aménagement d'un parking pour lequel l'accès se fera par la future rue Beethoven. Elle réalisera un accès provisoire à ce parking permettant le dévoiement de la rue Beethoven sans empêcher le bon fonctionnement de l'accès en phase chantier.

La voie nouvelle sera réalisée dans la continuité de l'existante en conservant une emprise de 15 m. Elle intégrera un double sens de circulation ainsi qu'un double sens cyclable, une continuité piétonne, du stationnement, de l'éclairage public et des plantations.

III - Calendrier prévisionnel

La consultation de maîtrise d'œuvre aura lieu fin 2019.

Les travaux se feront au 2^{ème} semestre 2020.

IV - Autorisation de programme à individualiser

Le coût global de l'opération est estimé à 970 000 € TTC et réparti comme suit :

- 50 000 € TTC d'études préalables,
- 110 000 € TTC de maîtrise d'œuvre et coordination sécurité et protection de la santé (CSPS),
- 740 000 € TTC de travaux métropolitains (dévoisement de la rue Beethoven hors éclairage public),
- 70 000 € TTC de travaux d'éclairage public (la Commune de Vénissieux prendra directement en charge ces travaux).

Le coût final de l'opération pour la Métropole est porté à 900 000 € TTC.

Il est donc proposé d'individualiser une autorisation de programme complémentaire d'un montant de 810 000 € en dépenses ;

Vu ledit dossier ;

Oùï l'avis de sa commission déplacements et voirie ;

DELIBERE

1° - Approuve la réalisation du dévoiement de la rue Beethoven à Vénissieux, pour un coût total prévisionnel de 900 000 € TTC.

2° - Décide l'individualisation complémentaire de l'autorisation de programme globale P09 - Création, aménagements et entretien de voirie, pour un montant de 810 000 € TTC en dépenses à la charge du budget principal, répartis selon l'échéancier prévisionnel suivant :

- 10 000 € en 2019,
- 560 000 € en 2020,
- 240 000 € en 2021,

sur l'opération n° 0P09O5582A.

3° - Le montant total de l'autorisation de programme individualisée est donc porté à 900 000 € TTC en dépenses, en raison de l'individualisation partielle pour un montant de 90 000 € TTC à partir de l'autorisation de programme études.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Reçu au contrôle de légalité le : 6 novembre 2019.